



____ Ville d'Osny

Procès-Verbal du Maire

Jean-Michel LEVESQUE



CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du mercredi 29 janvier 2014
à 20 H 30**

Chapelle du Château de Grouchy

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 29 Janvier 2014**

REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE - VILLE D'OSNY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du mercredi 29 janvier 2014.

Le vingt-neuf janvier deux mille quatorze à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt-trois janvier deux mille quatorze s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Michel LEVESQUE, M. Jean-Claude PINQUET, Mme Nicole SIEPI, Mme Marie-Cécile JOACHIM, Mme Jacqueline SEGUIN, Mme Murielle DUFLOS, Mme Chantal DARDELET, M. Gwénolé JOSSE, M. Christian GOURMELEN, Adjoint.

M. Jean BISEAU, M. Maurice CZARNECKI, M. Maurice DESCAMPS (arrivé à 20H41), Mme Maryse GINGUENÉ, Mme Anne-Marie BESNOUIN, Mme Laurence TEREKENKO, M. David AIME, M. Chaouki BOUBERKA, M. Marcel LALLIOT, Mme Maryvonne CARPENTIER, M. Jean-Yves CAILLAUD, M. Serge ARJAKOWSKY, Mme Anne-Claire DEFOSSEZ, Mme Anne MOLLARD MINANGOY, M. Jean-Marc SEGURA, M. Pascal-Eric LALMY, Conseillers Municipaux.

A DONNÉ POUVOIR :

M. Bernard VERMANDEL	à	Mme Marie-Cécile JOACHIM
Mme Barbara LEVESQUE	à	Mme Nicole SIEPI
Mme Audrey TAMBORINI	à	M. Jean-Michel LEVESQUE
Mme Wilmitte GERVAIS	à	M. Jean-Claude PINQUET

ABSENTS :

Mme Marie-Thérèse GROSMAITRE
M. Mouhamadou Mustapha SECK

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Mme Chantal DARDELET

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31 suite à la démission de deux conseillers municipaux.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2014**

SOMMAIRE

Commission des Finances :

2014.1 FINANCES : Débat d'orientations budgétaires 2014.

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 29 janvier 2014**

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 29 janvier 2014 à 20 H 30, sous la présidence de M. Jean-Michel Levesque, Maire.

M. le Maire : Mesdames, Messieurs, bonsoir, nous allons pouvoir commencer cette séance du conseil municipal où il n'y a qu'un seul point à l'ordre du jour, le débat d'orientations budgétaires. Il s'agit d'une présentation des grandes orientations et qui n'est pas non plus le budget pour lequel nous aurons à nous réunir à nouveau le 12 février 2014 pour le vote du budget.

Je vais demander à M. Pinquet de procéder à l'appel.

M. Jean-Claude Pinquet, Premier Adjoint au Maire, procède à l'appel.

Mme Chantal Dardelet est nommée secrétaire de séance.

~~~~~

M. le Maire : Nous avons à adopter le procès-verbal du dernier conseil municipal du 12 décembre 2013, Y a-t-il des remarques ? M. Lalmy.

M. Lalmy : Oui M. le Maire, nous n'étions pas présents pour les raisons que vous savez. Par contre, nous nous étonnons que dans l'appel, certains élus n'aient pas été appelés à moins qu'ils aient démissionné et qu'on n'en n'a pas eu connaissance.

M. le Maire : C'était l'information suivante que je voulais vous donner.

M. Lalmy : Excusez-moi M. le Maire.

M. le Maire : Vous ne me laissez pas donner les informations dans l'ordre. Effectivement, nous avons la démission de deux conseillers municipaux : M. Achite et de M. Labbé. Le procès-verbal du 12 décembre va circuler parmi vous afin de le signer et je vais passer la parole à M. David Aimé pour le point à l'ordre du jour, le débat d'orientations budgétaires.

~~~~~

2014.1 FINANCES : Débat d'orientations budgétaires 2014.

Rapporteur : M. Aimé

M. le Maire : Merci M. Aimé. Nous avons eu un débat intéressant lors de la dernière commission des finances. La finalité de ce débat d'orientations budgétaires est de donner des éléments d'analyses prospectives, des informations sur les principaux investissements projetés et les évolutions prévues en matière de taux d'imposition. Comme je l'ai affirmé en commission des finances, et je le réaffirme ce soir, effectivement il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impositions. Je tenais à préciser ces choses

en préambule. Y a t-il des demandes d'interventions dans le cadre de ce débat ? M. Lalmy.

M. Lalmy : M. le rapporteur, M. le maire, mes chers collègues, alors d'abord permettez-moi de me réjouir que nous puissions tenir ce débat d'orientations budgétaires, puisque nous l'avions réclamé au mois de décembre. C'est un rendez-vous important pour la vie de notre collectivité. Je m'excuse d'avance, je vais être plus long que d'habitude, compte-tenu de l'enjeu.

Ce dernier DOB du mandat nous éclaire sur les inerties de votre gestion.

A l'évidence vous poursuivez vos orientations budgétaires sans vous poser de questions bien que vous ayez été incapable de mener vos projets à bien en 6 ans, et d'ailleurs, vous annoncez vous-même, qu'on a un vaste programme d'investissement pour 2014, évidemment c'est tout le programme 2008-2014 en 1 an. Cela augure donc mal du prochain mandat.

En effet, j'ai comme une impression de déjà vu à l'issue de votre exposé. Depuis 2008, nous n'avons pas beaucoup avancé. Chaque année, vous nous faites plus ou moins les mêmes promesses. Or, j'ai appris au cours de mes études d'histoire, et je sais que M. Caillaud est toujours sensible quand j'évoque l'histoire, que lorsqu'une affirmation, une injonction ou un engagement se répète d'année en année, quand on étudie au Moyen âge ou au 18ème siècle, on voit, répète dix fois, vingt fois la même chose, c'est qu'il ou elle n'est pas suivi d'effet. En somme, à Osny, d'année en année, l'histoire bégaye et on ne voit rien venir, si ce n'est une bombe financière de 15 millions d'euros dont héritera la prochaine majorité et qui limitera fortement nos capacités d'investissements pour le prochain mandat.

Surtout, votre présentation est en fait plus intéressante par ce qu'elle ne dit pas que par ce qui y est écrit. D'ailleurs c'est plutôt minimaliste un DOB en 3 pages et demi, j'ai ici le document du DOB 2008 qui fait quand même 26 pages !!! A l'évidence votre prédécesseur M. Gourmelen avait une vision un peu plus complète des choses et des enjeux que vous !

Vous assénez dans votre exposé quelques chiffres et vous mettez en évidence quelques faits sortis de leur contexte pour tenter de masquer le flou de votre gestion, derrière quelques mots savants, c'est un peu le médecin malgré lui.

Ainsi, vous affirmez que la progression des dépenses de fonctionnement devrait être plus faible que celle des recettes en mettant en avant la maîtrise des charges à caractère général et des dépenses de personnels.

En réalité, on ignore les dynamiques de l'évolution de ces dépenses. S'agissant des charges générales, une dépense c'est une quantité multipliée par un prix unitaire : avez-vous réduit les quantités ou bien avez-vous fait baisser les prix de vos fournisseurs ? On ne sait pas très bien quelle est la dynamique finalement de cette évolution.

S'agissant de l'évolution de la masse salariale, là aussi de nombreuses questions sont en suspens. Nous pouvons entendre, ce qui nous a été dit en commission d'ailleurs, que les choix de la ville de disposer d'une école de musique et d'une école de danse ont un impact sur la masse salariale, C'est parfaitement légitime de nous l'expliquer et on le comprend. Mais nous n'envisageons pas la masse salariale uniquement comme une charge. Avez-vous entrepris de mesurer la qualité du service rendu en regard de cette masse salariale ?

Il faut aussi mesurer l'adéquation poste/compétence. Nous aurions aimé vous entendre vous engager à mener une politique active de formation continue pour accompagner les agents dans leur évolution de carrière avec une gestion prévisionnelle des compétences. L'évolution de la masse salariale ne se réduit donc pas à suivre l'évolution d'une courbe.

Derrière la masse salariale, il y a des hommes et des femmes qui travaillent chaque jour au service des Osnysois. Je reviendrai sur cette question quand j'examinerai votre contrôle de gestion.

Vous mettez en avant le faible endettement de la commune, je serais tenté de dire « heureusement » compte-tenu de votre retard dans les investissements ! Sinon ce serait quand même très inquiétant. Mais surtout, ce faible endettement masque une autre réalité. Vous avez augmenté la pression fiscale depuis 2008. D'ailleurs vous avez ouvert le mandat qui se termine par une forte hausse d'impôts sur la taxe d'habitation, ce qui laisse songeur sur vos promesses d'aujourd'hui, mais j'en prends acte.

Au total, depuis 6 ans, vous avez équilibré votre budget d'investissement en ayant en priorité recours à l'impôt, si bien que les Osnysois d'hier et d'aujourd'hui ont payé les investissements de demain sans en avoir profité ! Cela relativise, encore une fois, vos engagements et vos projets.

Compte tenu de votre incapacité à renouveler votre manière de penser, quand on écoute votre présentation du DOB, je ne vois pas comment vous allez rompre avec cette logique de pression fiscale ! En même temps, on se souvient que la droite a augmenté ou inventé 45 taxes et fait 600 milliards de dettes entre 2007 et 2012, alors heureusement vous vous n'avez pas fait de dettes, ça c'est bien.

Notre position c'est que les augmentations de dépenses ne sont pas une fatalité si on conduit une politique d'achat dynamique pour faire baisser les prix des fournisseurs en faisant jouer la concurrence.

Il faut rompre avec la logique budgétaire qui est la vôtre et qui conduit à une inflation de dépenses sans voir les services à la population s'améliorer. Dans le même ordre d'idée, nous sommes pour le moins réservés sur l'option que vous avez prise de faire financer la semaine de 4 jours et demi directement par les familles. Nous avons eu un échange en commission sur ce sujet, vous me préciserez peut-être votre pensée. D'abord, ce ne sont pas, sans doute, les mêmes familles qui seront concernées par le redéploiement des accueils d'enfant du mercredi matin vers le périscolaire, puisqu'il me semble que c'est l'information qu'on a eu en commission. Là aussi vous pourrez préciser ce qui a été dit, et d'autre part nous ne sommes pas sur le même type de prestation et d'enjeu selon nous.

Pour notre part, il n'est pas envisageable que l'accueil périscolaire, dans le cadre de la semaine de quatre jours et demi, soit payant. C'est à la fois une question d'égalité et une question d'équité, c'est aussi un enjeu pour réussir la réforme.

Nous considérons que les familles ne doivent pas être mises à contribution, nous financerons donc cette mesure par des économies sur d'autres dépenses et en redéployant les personnels municipaux nécessaires. Le tout à budget constant, budget global de la commune.

Au surplus, contrairement à vous, nous considérons ces temps périscolaires comme une chance pour le développement de nos associations, là aussi, et vous aviez raison de dire que l'on a eu un débat en commission intéressant puisque l'on a des éléments sur lesquels on va pouvoir revenir, nous ne considérons pas que le temps périscolaire va être un facteur de concurrence pour les associations qui menacerait leur existence à l'avenir. J'aurais même plutôt tendance à penser que, faire découvrir les activités à des enfants c'est peut-être l'occasion après pour eux, d'adhérer aux associations et de venir pratiquer de manière plus importante et plus régulière. D'ailleurs je ne vois aucun engagement nouveau, finalement, vis-à-vis des associations dans l'exposé qui nous a été fait, et si l'on observe sur les 6 années l'évolution des subventions aux associations, Mme Siepi, nous pouvons considérer une nouvelle fois, et je sais que vous anticipez ce que je vais dire, donc, voilà nous savons que les subventions ont baissé, d'année en année depuis 2008.

Ce sujet est d'ailleurs particulièrement intéressant car il montre bien ce qui nous différencie, vous et nous ! Vous êtes toujours repliés sur vous-même, vous avez peur de votre ombre et sur tous les sujets vous craignez en permanence que les choses vous échappent, qu'elles aient trop de succès, qu'elles prennent trop d'ampleur, en somme vous pensez « petit ».

Pardon, il n'y avait pas de sous-entendu, excusez-moi, c'était mal formulé peut-être.

Nous, nous sommes ouverts à toutes les initiatives, à toutes les audaces, nous n'avons pas peur de « faire bouger la ville », car nous ne craignons pas le changement, nous l'appelons de nos vœux !

Cela m'amène à votre nouveau totem : le contrôle de gestion. Quand on vous écoute, on se demande sérieusement si vous comprenez ce que vous dites, je n'irai pas jusqu'à dire ce que vous votez ! Vous mettez en avant le contrôle de gestion et vous essayez de nous enfumer par quelques belles formules pour faire croire que votre gestion est rigoureuse.

Ce n'est que du vent. Avant de faire un contrôle de gestion, il faut avoir un plan stratégique ou un schéma directeur qui serve de référentiel. Sans référentiel, le contrôle de gestion ne sert à rien, sinon à mettre en avant des tendances, a posteriori... comme vous le faites si bien.

Quelle est, véritablement, et là peut-être que vous allez m'apprendre quelque chose, l'utilité de suivre la masse salariale d'une commune de 16000 habitants de façon mensuelle ? La rotation du personnel est-elle si forte qu'elle justifie un suivi aussi fin ? Est-ce que les évolutions sont aussi importantes d'un mois à l'autre ?

Votre contrôle de gestion est uniquement tourné vers le passé, mais quid de l'avenir ? Quelle démarche proactive mettez-vous en place pour optimiser votre gestion ?

Tous vos silences sont révélateurs du flottement qui s'est installé dans la gestion municipale depuis que M. Gourmelen vous a transmis le flambeau, même si j'étais en désaccord avec M. Gourmelen sur beaucoup de choses et que parfois je l'ai interpellé pour savoir s'il tenait fermement, la barre du vaisseau Osny. C'était déjà quand même plus ferme qu'aujourd'hui. C'est d'ailleurs sans doute pour ne pas souffrir la comparaison avec votre prédécesseur que vous ne lui avez pas rendu hommage à l'occasion de vos vœux. Je note que le président de l'agglomération n'a pas eu cette crainte pour sa part.

Vous nous parlez de commissions budgétaires, je note que les membres de la commission des finances n'en ont jamais été informés ! Quel est l'objectif de ces commissions budgétaires ? Quel rapport ont elles établi ? Quelle stratégie ont elles livré aux services de la ville ? Là encore, c'est du vent.

Enfin sur le financement de vos investissements, qui sont prévus depuis 2008 : on finira peut-être par les voir sortir de terre avant de mourir ! D'ailleurs, j'ai vu qu'on avait coupé les arbres, et qu'on avait démonté le panneau qui annonce la chronologie des investissements.

Vous êtes incapables de prévoir l'avancement de vos travaux à un an. D'ailleurs, en commission on vous a demandé quel serait l'état de l'emprunt au 1^{er} janvier de 2015 et vous nous aviez répondu que ce n'était pas possible de nous le dire, ça nous inquiète donc.

M. le Maire : Ce sera l'objet de la présentation du budget primitif.

M. Lalmy : Cela révèle d'une carence continue dans la maîtrise d'œuvre du projet et, au final, quand vous annoncez que vous renouvelez à 50% votre liste c'est un peu dommage de voir que ce sont surtout les élus qui ont mené à bien leurs projets qui vous quittent.

M. le Maire : Vous n'êtes pas en campagne électorale, vous êtes hors sujet M. Lalmy.

M. Lalmy : Je constate juste, que vous avez une partie de votre équipe qui s'en va, et que, à notre sens, c'est quand même des gens qui ont mené à bien leurs projets.

M. Descamps : M. le Maire, je propose un rappel au règlement, parce que là on dévie beaucoup.

M. le Maire : M. Lalmy, je vous invite en effet à recentrer le débat.

M. Lalmy : Je le recentre donc : l'argument selon lequel le retard de la médiathèque est lié au fait que le marché a été infructueux - on peut évidemment l'entendre -, mais cela ne peut nous satisfaire !

Mais mine de rien, ça pose quand même la question de la maîtrise d'ouvrage, on se demande pourquoi finalement ce marché a été infructueux, qu'est-ce qui n'a pas été anticipé au bon moment ?

Vous vouliez qu'on parle d'Osny, je continue à parler d'Osny.

Toujours est-il que sur le montant des subventions, on n'a pas de précisions, vous nous affirmez que les subventions sont toujours disponibles, vous mettez la liste des financeurs potentiels, mais nous aimerions savoir si le retard pris dans le projet ne menace pas le développement de ces subventions ? D'autant plus que, malheureusement, elles ont sans doute fait défaut à d'autres collectivités, puisqu'elles ont été gelées pendant que nous, on n'avancait pas.

Enfin, nous n'avons pas non plus d'information sur la mobilisation de votre « épargne de précaution » dont la création justifiait en 2008 l'augmentation de la taxe d'habitation, et nous pensons que ça représente au bas mot 3 millions d'euros sur le mandat de plus, en tout sur toutes les années, donc où en sommes-nous de cette épargne de précaution ?

Une fois, encore, mais je me répète d'année en année, c'est le mythe de la « bonne gestion » qui vole en éclat à chaque fois que l'on se penche sur les finances de la commune.

Vous mobilisez en priorité l'impôt pour équilibrer votre budget, vous ne cherchez aucune optimisation véritable ni dans votre politique d'achat, ni dans vos partenariats avec la CACP, ni dans votre gestion du personnel.

Cette inconséquence politique se solde aujourd'hui par la division de votre majorité. Certains ont bien compris que vous nous conduisez dans le mur. Évidemment les convertis de la dernière heure sont souvent les plus virulents.

Pour notre part, une fois encore nous nous contenterons d'affirmer notre désaccord avec vos orientations budgétaires car elles ne donnent pas à la ville les moyens de répondre aux besoins de ses habitants et nous vous engageons donc à les revoir.

Il est encore temps de changer votre fusil d'épaule, même si je doute fort que cela fasse changer d'opinion les Osnysois que nous rencontrons qui jugent durement votre gestion.

Pour conclure, M. le maire, à force de brasser de l'air, vous faites beaucoup de vent et vous soulevez de la poussière, mais en réalité votre action est inutile et inefficace car la poussière finit toujours par retomber, et, au final, on se rend compte que rien ne bouge. Merci de votre écoute.

M. le Maire : Vous m'aviez reproché, lors d'une précédente séance, de ne pas avoir endossé le manteau de Maire. Toujours est-il que si l'hiver est froid, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, là je suis bien chauffé, et je repars avec un beau manteau, habillé pour l'hiver. Donc je ne vais pas rentrer dans ce genre de débat et d'affirmations gratuites. Vous nous parlez d'augmentation des impôts, mais ils n'ont pas bougé depuis 2008 et encore une fois, ça vous gêne peut-être, que nous ayons une gestion saine, malgré le désengagement de vos camarades socialistes au niveau de l'Etat, qui nous réduisent nos dotations. Le contrôle de gestion, encore une fois, que j'ai instauré dès mon arrivée, est un métier qui est relativement nouveau dans les collectivités territoriales puisque de mémoire sur les Villes de la communauté d'agglomération, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de service contrôle de gestion. Contrairement à ce que vous disiez tout à l'heure, je pense qu'une gestion du personnel implique aussi

beaucoup de réactivité, une étude au point par point, que ce soit les maladies où les départs, les congés maternité, l'évolution des vacataires. Alors lorsque vous parlez de la masse salariale, vous reconnaissez qu'aujourd'hui que nous sommes à 59 % sur le budget de fonctionnement. Il est vrai que la masse salariale de l'école de musique, l'école de danse, des centres de loisirs, représente environ 2 millions d'euros, ce qui veut dire que si nous enlevions cette part là de la masse salariale, nous aurions un pourcentage qui tomberait autour de 52 – 53 %, donc bien au-dessous du chiffre constaté dans les communes de la même strate.

Concernant les travaux, lorsqu'un programme aussi ambitieux que celui de la place des Impressionnistes a été lancé par mon prédécesseur, cela ne se calcule pas sur l'échéance d'un mandat. Nous n'avons pas souhaité construire une médiathèque à n'importe quel prix, comme vous le laissez sous-entendre il y a quelques mois, d'où le retard pris dans l'attribution des marchés publics.

Donc voilà c'est ce que je voulais dire, je suis quand même un peu déçu de ces attaques personnelles. M. Aimé.

M. Aimé : Merci M. le Maire, je vais juste revenir sur les questions qui ont été posées au travers de ce document. D'abord, vous avez commencé en nous disant, « cette année, vous avez 3 pages et demi », alors qu'en 2008, vous aviez un beau document. Il se trouve que l'année dernière, nous vous présentions un document similaire à aujourd'hui et une personne nous disait « cette année, comme chaque année, depuis votre élection, vous avez préféré nous faire l'inventaire de vos projets d'investissements en guise d'orientations pour l'avenir ». Je n'ajouterais rien de plus, il s'agissait de M. Lalmy, le 14 décembre 2012.

Donc apparemment, trop copieux jusqu'à présent et cela devient trop synthétique aujourd'hui, donc vous changez assez rapidement d'idée. Ensuite vous nous parlez de l'emprunt et de notre faible taux d'endettement et que nous nous gargarisons avec ce faible endettement. Alors il se trouve, qu'heureusement, il n'y a pas que vous qui faites des analyses. Il y a des organismes indépendants, puisqu'une analyse, réalisée par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, qui, en général, n'est pas forcément très gentille avec nous, indique, que la commune autofinance largement ses dépenses d'équipements, que ses ratios d'endettements sont confortables et que la ville est en phase de désendettement, avec un fond de roulement 1 331 000 euros. De plus, une étude de la Trésorerie, nous a indiqué que la situation financière de la commune d'Osny était saine et que la capacité d'autofinancement nette déduction faite du remboursement au capital dépassait la moyenne régionale et enfin que les dettes financières sont en constante diminution et nettement inférieure à la moyenne régionale. Tous ces éléments-là, qui sont des éléments officiels, et donc publics, démontrent tout le contraire de ce que vous nous dites. Enfin, vous dites que nous pensons petit, et que vous auriez toutes les initiatives, les audaces, mais à quel prix ?

Pour mémoire, la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales est de 1,5 milliard en 2014, idem en 2015, ce qui représentera sur un quinquennat de M. Hollande, 4,5 milliards d'euros. Cette diminution de recettes nécessite un renforcement de la maîtrise budgétaire par la mise en place du contrôle de gestion aujourd'hui. Merci M. le Maire.

M. le Maire : Je voudrais simplement ajouter quelque chose à votre intervention : selon vous, j'aurais omis M. Gourmelen lors de la cérémonie des vœux. Mais vous n'avez pas vraiment bien écouté ou bien saisi le discours des vœux, puisque les personnes que j'ai mis en avant à cette occasion ce sont les adjoints qui ne se représentent pas sur la liste 2014. Or, c'est peut-être un scoop pour vous, ou alors je vous inviterais à lire notre site de campagne, M. Christian Gourmelen est présent sur notre liste de 2014. Je tenais à vous préciser cela. Mme Dardelet.

Mme Dardelet : Je voudrais intervenir sur un témoignage concernant les commissions budgétaires, puisque vous ne semblez pas savoir comment ça se passe, je veux simplement apporter un témoignage.

M. Lalmy : Manifestement, j'ai quand même posé beaucoup de questions qui appellent des réponses, merci Mme Dardelet.

Mme Dardelet : Mais là en l'occurrence ce n'est pas une réponse que je voulais vous donner, c'est juste une information. Concernant la politique de la ville qui est ma délégation, l'ensemble des agents de la politique de la ville sont invités, successivement ceux du Moulinard puis ceux de la Ravinière. Lors de ces commissions budgétaires, nous croisons d'une part ce qu'eux identifient comme un besoin de la population et la réalité budgétaire. Deux heures de discussions passionnantes pendant lesquelles on compare l'impact, la capacité de telle ou telle action à répondre au mieux à la population et où on trouve un compromis. Et si je résume ce que j'observe cette année encore, c'est que l'on arrive à une analyse fine des dépenses, et, à budget constant, nous arrivons à optimiser les dépenses.

M. le Maire : Je vais vous répondre aussi sur un autre point : les rythmes scolaires, que nous avons évoqués en commission. J'ai fait remarquer, dans un premier temps, que la municipalité avait engagé de nombreuses concertations, puisque nous en sommes à six réunions de concertation, incluant tous les partenaires, que ce soit les professeurs, les parents d'élèves et les services municipaux.

Aujourd'hui, j'ai un doute personnel sur le bienfait pour les enfants de cette mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires d'après ce qu'on peut entendre dans les différentes communes où la réforme est mise en place. Concernant l'aspect financier : l'Etat semblerait pouvoir redonner des nouvelles aides pour la mise en œuvre de ces rythmes scolaires, mais c'est un conditionnel car c'est le flou artistique le plus complet. Nous n'avons aucune information à ce niveau-là. Je sais que les familles, d'Osny, de France et de Navarre sont de plus en plus impactées, vous parlez de taux d'imposition, mais là je pense que le gouvernement de M. Hollande a battu tous les records dans les augmentations de taux d'imposition, donc je ne souhaiterais pas que la mise en place des rythmes scolaires sur notre commune ait un impact sur le budget des familles. Donc, s'il s'avérait que l'Etat ne pouvait pas aider la commune à ce niveau-là, il n'est pas question d'augmenter les impôts non plus, je le réaffirme. Dans ce cas, je demanderai un report de la mise en œuvre de ces rythmes scolaires au-delà de septembre 2014. M. Descamps.

M. Descamps : Oui, je me demande combien d'années vous avez passé en entreprise M. Lalmy ? Vous avez critiqué le contrôle de gestion, a posteriori, je vous signale que c'est pourtant un volet du contrôle de gestion. Vous n'avez pas l'air de le savoir, merci.

M. le Maire : M. Pinquet

M. Pinquet : Je voudrais revenir sur les propos de M. Lalmy. Je m'insurge sur ce que vous avez dit tout à l'heure, en ce qui concerne la formation du personnel. Evidemment, je n'ai pas aujourd'hui, le nombre d'heures, ni le coût de la formation continue dispensée chaque année.

Le service des ressources humaines réalise le nécessaire pour la diffusion des formations proposées par le CNFPT ou des organismes privés. Par ailleurs régulièrement au conseil municipal, nous vous soumettons des créations et suppressions de poste souvent liées à des réussites aux concours des agents qui ont suivi des formations de préparation et qui ensuite vont en formation de professionnalisation.

Sur les taux d'imposition augmentés en 2008, vous nous en parlez à chaque conseil : il faut quand même rappeler, que seule la taxe d'habitation avait augmenté. Nous sommes à un taux de 13,75 %, pour l'information des collègues et du public présents, je rappelle que, le taux moyen pour le Val d'Oise est de 22,82 % et sur le plan national de 23,76 %.

M. Segura : Dieu sait si je suis un fervent partisan du contrôle de gestion, en particulier pour optimiser les dépenses et les recettes. Vous êtes à l'évidence, ce qui m'étonne, des nouveaux adeptes, de cette secte du contrôle de gestion. Mon étonnement, je l'ai marqué en commission des finances, mais cela fait 6 ans que vous êtes aux manettes, pourquoi tout d'un coup découvrir le contrôle de gestion, la dernière année de votre mandat ?

M. le Maire : Cela fait 3 ans qu'il est en place M. Segura.

M. Segura : Oui alors 3 ans, ce n'est pas 6 ans, et je pense qu'un bon contrôle de gestion permet d'optimiser les dépenses. Je voudrais quand même ici re-manifester mon étonnement parce que je me dis même si c'est 3 ans, c'est 3 ans en moins quand même sur un mandat de 6 ans.

M. le Maire : Vous n'avez peut-être pas bien écouté tout à l'heure. Effectivement le métier de contrôleur de gestion n'est pas un métier qui est si ancien que ça. Dans le privé, je le connais depuis une vingtaine d'années.

M. Segura : Donc il n'y a pas 3 ans.

M. le Maire : Dans les municipalités par contre, c'est quelque chose qui est tout à fait nouveau, et encore une fois, sur les communes que je connais et qui sont à peu près de la même strate, rares sont celles qui ont mis en place, un contrôle de gestion. Aujourd'hui ce contrôle de gestion commence à apporter ses effets. Je rappelle que nous ne sommes pas aujourd'hui sur le vote du compte administratif mais je crois savoir d'après les chiffres que j'analyse, contrairement à ce que peut laisser sous-entendre M. Lalmy, qu'ils sont en amélioration, et notamment l'autofinancement. Mme Defossez.

Mme Defossez : Merci, juste avant d'intervenir je voudrais avoir une pensée pour Dominique Couvreur, que vous connaissez presque tous, et qui est membre de la commission finances, et qui assiste à peu près à tous nos conseils municipaux depuis 6 ans. Sa mère, qui est Osnysoise, depuis pratiquement toujours, est décédée hier, et donc c'est ce qui explique son absence parmi nous ce soir. Il était d'ailleurs présent lors de la dernière commission des finances, il y a une semaine.

Monsieur le maire, monsieur le conseiller délégué, mes chers collègues. Merci tout d'abord pour votre présentation, qui nous réjouit beaucoup puisque, après avoir laissé entendre, en tous cas c'est ce que nous avons compris, que vous présenteriez le DOB à la veille des élections ce qui impliquait le vote du budget, quelle que soit la majorité sortant des urnes, après les élections, vous avez finalement tenu le calendrier et accéléré le processus. Notre rappel à l'ordre y est sans doute pour quelque chose. C'est tant mieux car c'est faire gagner la démocratie que d'accepter de rendre compte de sa gestion avant une échéance électorale, et d'indiquer les orientations que l'on veut prendre.

En même temps, à lire les 3 pages et demie que vous nous avez présentées, on comprend mieux pourquoi vous n'étiez au fond pas si pressé de nous les présenter et de les présenter à nos concitoyens.

Tout d'abord quelques remarques Sur la forme tout d'abord :

Trois pages pour alimenter un débat. J'ai bien entendu ce que vous avez

dit à M. Lalmy mais entre 26 et 3 pages il y a quand même une marge, c'est un peu court. Alors que vous dites-vous même que «les enjeux financiers 2014 sont importants pour la ville». Il est vrai que vous nous prévenez dès le premier paragraphe puisque vous dites que l'analyse sera «synthétique». On ne peut que saluer votre capacité de synthèse.

Vous ne nous présentez pas plus que la plupart des années précédentes, une analyse rétrospective, sur les dernières années qui permettraient de voir d'où on vient, quelles ont été les grandes tendances de vos recettes, de vos dépenses, nous vous le demandons depuis le début du mandat.

Il y a 2 ans toutefois vous aviez fait un effort : vous aviez commencé votre exposé en nous proposant effectivement une lecture rétrospective sur 3 ans des principaux ratios financiers de la ville, ce qui était un progrès par rapport aux années précédentes car cela permettait de mieux comprendre les grandes tendances de la situation financière de la ville, et donc la pertinence éventuelle des orientations proposées. Nous avons bien entendu émis le vœu que vous poursuiviez sur cette voie et qu'au Débat d'Orientation Budgétaire suivant, c'est-à-dire l'an dernier, nous aurions une rétrospective sur 4 ans. Il n'en a rien été, et pas davantage cette année, c'est bien dommage. Car il est difficile dans ces conditions d'avoir une approche sérieuse de la situation financière réelle, et donc d'avoir un débat vraiment approfondi.

Vous ne nous proposez pas plus malheureusement que les autres années, aucun élément de contexte non plus, rien sur l'évolution de la population de la ville, du nombre d'élèves, des revenus, de la situation du chômage, des constructions nouvelles, etc. Ce qui permettrait de confronter vos orientations à la réalité de la ville et à son évolution. En ne tenant pas compte de ces éléments, vous encourez le risque et faites encourir aux Osnysois, de conduire une politique détachée des vrais besoins de la population, autrement dit une politique « au feeling », « au doigt mouillé » en quelque sorte.

Nous n'avons pas non plus d'éléments de comparaisons avec les villes de même strate pour comprendre finalement comment Osny se situe dans cet univers, quelles serait éventuellement les marges de progrès, les indicateurs qui devraient nous interpeler, etc. Le seul que vous mentionnez c'est l'encours de dette, inférieur effectivement à celui des autres villes, ce qui semble vous réjouir mais qui finalement ne montre que la faible capacité d'investissement c'est-à-dire de construction des équipements nécessaires à notre population puisque la dette sert à financer des investissements, je le rappelle.

Aucun élément enfin sur le contexte économique et budgétaire plus général, nécessaire à l'élaboration d'un exercice budgétaire, à l'exception d'une rapide allusion à la baisse des dotations de l'État.

Bref : beaucoup d'approximations ou de flou qui ne cessent d'inquiéter.

Sur le fond maintenant : que nous apprennent les quelques données que contient votre document et que vous nous avez rappelées oralement ?

En ce qui concerne la situation financière de la ville telle que vous l'arrêtez au terme de l'année 2013 ?

Tout d'abord reprenons les dépenses de fonctionnement, elles augmentent vous nous dites de 3 % en 2013. Vous nous dites par ailleurs qu'elles devraient présenter, je cite « une augmentation légèrement plus faible que celle des recettes ». Vous n'en êtes donc pas certain, l'emploi du conditionnel le prouve. Vous nous rappelez dans votre document que déjà en 2012 les dépenses de fonctionnement avaient augmenté plus rapidement que les recettes en raison, dites-vous toujours je vous cite à nouveau, de « la croissance conjoncturelle des charges de personnel et de la stagnation des recettes ».

Ce simple paragraphe résume tout le caractère imprécis, pour ne pas dire pas très sérieux de cet exercice. Pourquoi ?

Vous ne savez pas où vous en êtes, vous ne savez pas si vos dépenses ne progresseront finalement pas plus vite que vos recettes, alors que vous

nous parlez sans cesse de maîtrise ? Autrement dit, vous ne savez pas si vous maîtrisez les dépenses ou non ! En tous cas, c'est ce qu'on en comprend.

Quant à l'expression « croissance conjoncturelle des dépenses de personnel », j'avoue que j'adore ! elle est à inscrire dans les annales ! La conjoncture c'est en général, si j'en crois le dictionnaire, une situation résultant d'un faisceau de circonstances ou d'événements en général extérieurs. Comme si les décisions en matière de personnel n'étaient pas prévues et prévisibles. Vous saviez que vous alliez et depuis longtemps déjà, on prend même du retard, donc depuis encore plus longtemps, que vous alliez préparer l'ouverture de la médiathèque et les autres équipements, donc que vous deviez recruter du personnel pour cela. Cela se prépare, s'anticipe, cela ne se découvre pas comme ça par hasard.

En outre, les recettes de fonctionnement de 2013, ainsi que vous l'indiquez, auraient progressé, toujours au conditionnel, de 3,3 % hors cessions, autrement dit, elles progresseront probablement un peu plus une fois qu'on aura également inclus les cessions, ceci en raison de recettes que vous n'attendiez pas. Autrement dit, c'est presque malgré vous, je dirais par chance, que la progression des recettes serait finalement légèrement supérieure à celle des dépenses, et non pas parce que vous auriez particulièrement bien géré votre budget. Malheureusement, la gestion « au petit bonheur la chance » ça ne marche pas toujours.

Vous nous dites aussi : l'autofinancement devrait progresser en 2013. Je rappelle pour le public que la capacité d'autofinancement c'est ce qui permet avec l'emprunt de financer les dépenses d'investissement. Là non plus, vous n'êtes pas sûr qu'il progressera, mais vous voudriez pourtant que nous vous croyions sur parole. Ce qui est difficile si on regarde ce qui s'est passé les années précédentes, puisque on constate une réduction de la capacité d'autofinancement en 2012, c'est vous-mêmes qui le reconnaissiez, et un autofinancement presque toujours inférieur à la moyenne des villes de la strate à l'exception de l'année 2009. Sachant qu'il y a encore tant à investir pour que le niveau d'équipement de la ville soit à la hauteur des attentes et des besoins, on ne peut pas dire là non plus que vous ayez pris les mesures nécessaires pour assurer ni le présent ni surtout l'avenir.

Pour ce qui est justement des dépenses d'équipement de 2013, je ne vais pas retourner le couteau dans la plaie, je vous rassure. Car j'imagine bien que le retard pris par la construction des équipements du centre-ville ne vous réjouit pas davantage que nous. Je veux simplement faire remarquer que ce retard a de nombreuses conséquences, négatives :

Evidemment sur le plan des services rendus à la population, puisque les Osnysois attendront encore un peu plus leur médiathèque et leur maison de l'enfance ;

Sur le plan des finances de la ville. En effet, ce retard nous empêche de réaliser d'autres investissements, en gelant des subventions des autres financeurs, qui risquent de nous faire défaut plus tard, pour de nouveaux investissements nécessaires ;

Enfin en termes de crédibilité de votre gestion, vis à vis des Osnysois, mais ça je dirais que c'est votre problème, mais aussi vis à vis et ça, ça nous concerne tous, de nos partenaires, vous les avez cités, l'État, la communauté d'agglomération, la Région, le département.

Parlons maintenant de vos orientations pour 2014. Là encore, l'analyse et le débat sont un peu difficiles à conduire, en raison du peu d'éléments précis que vous nous donnez. Mais essayons tout de même.

Vous indiquez tout d'abord que les recettes de fonctionnement seraient peu dynamiques. Il me semble que les choses sont un peu plus contrastées : en effet, les dotations effectivement devraient stagner voire légèrement diminuer, je rappelle ceci dit que cette stagnation est antérieure à l'actuel gouvernement. En revanche, le produit des contributions directes de même que les recettes liées aux participations des familles augmenteront du fait à

la fois de la revalorisation des bases, vous l'avez mentionné pour ce qui est des taxes mais aussi du fait de l'augmentation de notre population ce qui évidemment aura un impact positif et sur le produit des taxes et sur les recettes des services.

En matière de dépenses de fonctionnement, vous vous fixez un enjeu majeur, je vous cite à nouveau : « la maîtrise des dépenses de fonctionnement par une analyse constante des prestations offertes à la population ». On peut relire tous vos documents depuis 6 ans, on retrouve le même objectif. Qui ressemble malheureusement plus à une incantation qu'à une réalité, lorsqu'on regarde comment les choses se sont passées les années précédentes.

Vous vous êtes pourtant effectivement doté de moyens de contrôle, vous nous les avez rappelés donc la mise en place du contrôle de gestion il y a 3 ans, avec la production du bilan d'activités, mesures d'impact, du contrôle mensuel de la masse salariale... À l'évidence, ces moyens peinent encore à apporter des résultats concrets. Mais nous ne pouvons que vous encourager à persévérer.

Cela dit, vous nous dites bien que vous voulez maîtriser les dépenses, mais vous ne fixez pas plus que les années précédentes aucun objectif chiffré, aucune perspective comment savez-vous donc, que vous allez atteindre ou non vos objectifs ? Puisqu'on ne les connaît pas et de quoi voulez-vous à ce moment-là donc que l'on débattenne ?

Vous nous dites par ailleurs que vous souhaitez une baisse des charges à caractère général, ça aussi c'est un ancien objectif déjà bien connu. Soit, mais de combien, comment ? Cette baisse s'accompagne-t-elle d'une amélioration des outils de travail, par exemple d'un recours accru à la dématérialisation, de plus d'efficacité dans les processus de travail, etc. ? On n'en sait rien.

Vous écrivez aussi que ces baisses n'affecteront pas certaines politiques publiques telles que la vie associative, l'éducation, ou encore l'action sociale. Cela reste un peu vague, mais vous ne dites rien sur les autres politiques publiques prioritaires : la culture, la petite enfance, l'insertion et l'emploi, pour ne citer qu'elles. Il faut dire, parlant de la vie associative par exemple, que ce secteur a déjà été tellement malmené depuis le début de votre mandat qu'il serait effectivement suicidaire de continuer dans cette voie. Je ne dis pas bien entendu qu'il ne faut pas procéder à l'analyse des prestations offertes à la population, je pense que c'est un exercice qu'il faut faire régulièrement pour mesurer sans cesse, comme le disait Mme Dardelet, l'efficacité, la pertinence de telle ou telle action, et pouvoir faire mieux au fur et à mesure que l'on avance. Néanmoins votre imprécision, votre flou, vos silences, ne cessent pas de nous inquiéter.

Comment par ailleurs, vous n'en dites rien, seront répercutés sur les dépenses de fonctionnement, les coûts de fonctionnement des nouveaux équipements que vous nous promettez d'ouvrir en 2014 ? On ne le sait pas.

Pas un mot ou presque, sauf dans le débat que nous avons eu sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ! Les familles ayant des enfants scolarisés représentent près de la moitié des familles de la ville, et plus de 2 000 enfants, je n'ai pas le chiffre exact, mais Mme Seguin le connaît par cœur j'en suis sûr, sont concernés potentiellement par la réforme des rythmes scolaires. Cela aurait au moins mérité une mention un peu plus conséquente dans votre document.

Je constate enfin que vous ne parlez plus de maîtrise des dépenses de personnel : est-ce un oubli ? Avez-vous renoncé ? Vous ne parlez plus maintenant que de « limiter la progression de la masse salariale ». C'est un objectif flou. C'est un peu comme si vous nous disiez « on fera ce qu'on pourra » ! Encore une fois vous ne démontrez pas une forte rigueur de gestion, mais plutôt votre difficulté à prévoir et surtout à tenir vos engagements.

Au passage, je plains vos services et les personnels, à qui vous imposez cette « navigation à vue ». Ils mériteraient d'être mieux considérés, à l'instar de nos concitoyens.

J'en viens maintenant à votre programme d'investissement, là je cite encore, c'est dans le texte, ce n'est pas moi qui l'écris « votre programme d'investissement 2014 exceptionnel ».

Il s'agit en réalité à peu de choses près d'un copier-coller de celui de l'an dernier, et des années précédentes, puisque rien, ou presque, n'a été fait en ce qui concerne les équipements structurants. Ce sont à peu près les mêmes opérations qui apparaissent depuis 5 ans, avec au mieux une réalisation ici ou là par an.

Pas grand-chose à ajouter donc, si ce n'est tout de même pour nous réjouir, sincèrement, comme l'an dernier, de l'accent mis sur les projets liés à l'Agenda 21. C'est effectivement une nécessité, pas simplement pour Osny, mais plus globalement pour nous et nos enfants.

Vos orientations en matière de recettes d'investissement n'appellent pas non plus de nouveaux commentaires. J'ai indiqué précédemment les conséquences négatives du décalage de votre calendrier de travaux dans le centre-ville, je n'y reviens pas.

Deux remarques toutefois : Vous semblez toujours peu sûr de pouvoir réaliser les équipements du centre-ville puisque vous n'êtes pas en mesure de nous présenter un tableau prospectif du recours à l'emprunt. C'est inquiétant. Je pense que je vais garder ma carte de bibliothèque de Cergy encore, et je vous invite à en faire autant.

Vous évitez soigneusement par ailleurs, de parler de votre autofinancement, alors que son niveau est relativement faible et qu'au mieux vous estimez son maintien. Je reviens sur ce que disait M. Aimé tout à l'heure et se targuant des bonnes critiques de la CACP et de l'Etat, effectivement vous avez un emprunt faible, mais dans la mesure où vous n'investissez pas, c'est la moindre des choses. Donc il faut replacer les choses dans son contexte. Bref, avec un faible autofinancement, comment conciliez-vous votre ambition de mettre en œuvre ce programme d'investissement que vous dites exceptionnel, si effectivement vous avez si peu de volontarisme pour un autofinancement fort ? Et quelle situation budgétaire allez-vous laisser à vos successeurs ?

Pour conclure, je dirais qu'il est toujours difficile, et frustrant de débattre d'orientations budgétaires quand les termes posés restent imprécis. Une seule chose est sûre : la situation financière de la ville est plus difficile et contrainte, parce que vos dépenses de fonctionnement augmentent plus vite que vos recettes, et cela depuis plusieurs années, parce que votre capacité d'autofinancement se dégrade et parce que vous devrez faire face à des besoins d'investissement lourds, je devrais dire, nous devons faire face. Et votre volonté affichée de maîtriser les dépenses de fonctionnement, sans que l'on sache à quelle hauteur ni comment, peut faire craindre une dégradation des services rendus à la population de notre ville.

Un dernier mot si vous me le permettez enfin, et en vous remerciant pour votre patience : Lors du débat de l'an dernier nous vous avons proposé un vœu, pour le maintien si vous vous en souvenez, du programme européen d'aide aux plus démunis le PEAD. Pour mémoire ce programme qui avait été créé en 1987 à l'initiative de Jacques Delors, était menacé de disparition.

C'est un programme qui permet la redistribution en Europe, en France et dans les autres pays Européens, aux plus démunis des stocks invendus issus de la Politique Agricole Commune par l'intermédiaire d'associations caritatives agréées. Pour la France elles sont 4, la Croix-Rouge française, la Banque alimentaire, les Restos du cœur et le Secours populaire français. Nous avons je vous le rappelle il y a 1 an, voté ce vœu à l'unanimité.

J'ai le plaisir de vous annoncer, si vous n'avez pas eu accès à cette information, que ce Programme européen d'aide aux plus démunis va

pouvoir fonctionner encore deux ans, grâce notamment à la mobilisation des associations caritatives, et des collectivités. Ça n'est qu'un sursis mais c'est déjà ça. Et je voulais à nouveau remercier le conseil municipal pour sa mobilisation sur ce sujet si important. Ce programme permet de couvrir 70 % de l'aide alimentaire distribuée par les associations caritatives en France aux plus démunis. Je vous remercie pour votre attention.

M. le Maire : Merci, je ne peux répondre maintenant à l'ensemble de vos remarques mais j'ai noté quelques points : l'encours de la dette ; je ne vais pas revenir dessus, nous nous en sommes expliqué largement. Effectivement il y a eu plus d'un an de retard sur les investissements de la place des Impressionnistes, notamment du fait des marchés infructueux de la Médiathèque mais la construction de la maison de l'enfance a démarré, depuis le mois de novembre, contrairement à ce que j'ai pu entendre. Les travaux de la médiathèque démarrent d'ici la fin du mois. Heureusement que nous n'avons pas dépensé ce que nous n'avons pas construit. Par ailleurs, vous nous parlez d'équilibre entre les recettes et les dépenses, c'était aussi un vœu de notre municipalité comme beaucoup d'autres municipalités de France de retarder le plus loin possible le vote du budget pour avoir connaissance des dotations de l'Etat, que nous n'avons pas aujourd'hui. Nous espérons qu'elles ne seront pas trop diminuées.

Je dirais aussi que parmi les nouvelles dépenses, il y a la hausse de la TVA qui a un impact conséquent sur les facturations. Concernant les nouveaux équipements associatifs, je vous rappelle qu'il y a eu des extensions de locaux assez conséquentes qui ont été réalisées : plus de 200 m² alloués aux associations locales. Enfin, je voudrais remercier les services municipaux de nous supporter, je n'ai pas l'impression qu'ils soient traumatisés, et qu'il y ait énormément d'arrêts de travail dû à leurs conditions de travail. M. Gourmelen.

M. Gourmelen : M. le Maire, je voudrais intervenir sur un point de l'intervention de Mme Defossez : à vous écouter, nous n'aurions pas prévu le devenir de l'évolution démographique de la commune d'Osny. « Pas de prévision », disiez-vous, c'est le 3^{ème} point ou 4^{ème} point de votre intervention. Alors si vous me permettez et si vous permettez à celui qui est en fin de parcours de sa vie publique, mais qui a une toute petite expérience, et qui est peut être le mieux placé autour de cette table pour en parler, je voudrais vous répondre. Depuis quatre décennies, nous avons accordé chaque année en moyenne une centaine de permis de construire, ou individuels ou groupés. Ce qui fait un certain nombre de nouveaux administrés, et si ma mémoire est bonne, je crois même que le Président de la communauté d'agglomération, a reconnu la situation et l'évolution linéaire de la population d'Osny par rapport à certaines autres communes, hors Cergy qui, bien sûr, a bénéficié d'un développement de logements exponentiel. Je voudrais également faire référence à ce qu'a dit le Président de la CACP lors de ses vœux. Je ne parle du fait qu'il a fait allusion à mon expérience, mais je voudrais rappeler quand même qu'il a cité le cas de la commune de Jouy-le-Moutier où on avait reproché à l'ancien Maire en 2008 de ne pas faire évoluer sur le plan démographique sa commune. Le nouveau Maire, M. Marsac, s'était promis de faire en sorte que l'évolution démographique de la commune de Jouy-le-Moutier augmente, or, elle a diminué de 10 %. Alors si je me livre à un rapide calcul, en 1970, il n'y avait pas tout à fait 4000 habitants à Osny. Nous en sommes actuellement à 16.500, ce qui fait que nous avons eu sur cette période de quatre décennies, une évolution démographique de 12 000 habitants correspondant d'ailleurs, aux 100 permis de construire attribués chaque année, soit 300 habitants de plus chaque année. Nous avons réalisé un certain nombre d'opérations, que je juge réussies, et les acquéreurs sont à la recherche actuellement de petits terrains, puisque que nous sommes passés de 600 m² à 400 ou 500 m². Le prix des terrains est

élevé car il y a une demande très forte sur la commune d'Osny. Nous avons été la première commune du Val d'Oise à réaliser un PAE, les Plans d'Aménagement d'Ensemble, qui ont permis de faire participer les promoteurs aux voiries publiques, et je me rappelle encore, la réflexion d'Alain Richard quand il était Président du Syndicat de l'Agglomération Nouvelle, puis celle de Dominique Lefebvre, concernant nos PAE qui étaient tout à fait réglementaires. Alors quant à dire, au moins sur ce point-là, qu'il n'y avait pas de prévisions sur l'évolution démographique de notre commune, permettez-moi de vous dire avec tout le respect que je vous dois, que je m'inscris en faux contre cette déclaration. Je crois que sur Osny, comme sur Pontoise d'ailleurs, il y a une très forte demande, et si nous nous sommes limités à 100 logements en moyenne par an, nous avons été considérés comme de bons élèves, à la fois par le Président de la Communauté d'Agglomération, et à la fois par les services de l'Etat. Voilà je voulais simplement faire cette mise au point par rapport à votre déclaration.

M. le Maire : Merci M. le Maire, je voudrais compléter en disant que les PAE ne sont plus d'actualité, mais ils vont être remplacés par les PUP, et nous étudions ce dispositif. Mme Defossez.

Mme Defossez : Juste pour m'expliquer, parce que je pense qu'il y a un petit malentendu. Justement ma demande était, et c'est ça qui devrait également figurer dans un DOB, dans le cadre d'un Débat d'Orientations Budgétaires, ce sont ces éléments. Et quand j'ai dit, il n'y a pas d'éléments de contexte, rien sur l'évolution de la population, des logements etc... C'est bien cela que je regrette, ces éléments existent, vous les avez signalés, nous les avons cherchés de notre côté, effectivement c'est ça qui est intéressant à partager. Depuis 1999, 1,1 % d'augmentation par an en moyenne, ce qui représente à peu près 150 habitants de plus, à savoir que sur ces 150 habitants, les 2/3, sont en fait dus aux naissances sur la ville, et une plus petite proportion aujourd'hui est due à des migrations sur la Ville, ce qui était l'inverse il y a encore 30 ans. Voilà des éléments importants, voilà ce qui nous permet, effectivement de discuter des politiques à mettre en œuvre, et donc, des moyens à y consacrer. Et c'est cela que je reprochais à ce document, c'est sa pauvreté en matière d'éléments qui permettent de nourrir un débat. Alors bien sûr on peut les trouver ailleurs et d'ailleurs j'imagine, j'espère bien, que les services les cherchent de leurs côtés, nous faisons ce travail-là aussi. Mais alors pourquoi est-ce qu'on ne le partage pas ? Voilà c'est simplement cette précision là que je voulais apporter.

M. le Maire : Dans le mot DOB il y a « budget ». Je suis bien d'accord avec vous que le budget est lié au nombre d'habitants et à l'évolution démographique où la baisse démographique d'une commune. Un chiffre qui vient d'être publié sur la commune d'Osny, nous sommes à plus 2,1 % sur ces 5 dernières années, c'est un chiffre officiel, et qui nous a été communiqué par la CACP, alors que d'autres communes comme le disait M. le Maire tout à l'heure, par exemple Jouy-le-Moutier sont à moins 4,6% je crois. Fut un temps, et je me souviens, je n'étais pas encore Maire, vous reprochiez à mon prédécesseur que ce débat contenait trop de données. Je vous rappelle que nous voterons un budget dans une dizaine de jours.

Mme Defossez : Entre rien et tout, il y a une marge, vous en conviendrez.

M. le Maire : Je pense qu'il y a un certain nombre d'éléments qui vous ont été donnés ce soir, et qui, à mon sens, sont quand même des indicateurs très intéressants sur la préparation du budget. Comme le disait M. Segura, vu le laps de temps relativement court entre les 2 conseils municipaux, vous pensez bien que le budget, mais je pense que vous l'avez même déjà

reçu ou vous allez le recevoir, est finalisé. Il sera soumis au vote du conseil municipal prochainement. Mme Seguin.

Mme Seguin : Mme Defossez je voudrais comprendre, vous avez bien posé la question sur le nombre d'enfants qui étaient scolarisés sur notre commune en indiquant que nous ne communiquons pas ce nombre ?

Mme Defossez : Je disais effectivement que l'évolution du nombre d'élèves n'est pas indiquée dans le DOB, et je disais que potentiellement, j'en ai reparlé ensuite quand j'ai parlé des rythmes scolaires, que cette donnée était importante.

Mme Seguin : Je tenais à préciser que nous communiquons chaque année, lors des rentrées scolaires notamment, sur le nombre d'enfants qui sont scolarisés sur notre commune, il est de l'ordre de 1800 enfants.

Mme Mollard Minangoy : Un Débat d'Orientations Budgétaires est un document qui doit rassembler l'ensemble de ces éléments, qui sont des éléments structurants, il faut que nous allions pêcher l'information à droite et à gauche, ce n'est pas normal !

Mme Seguin : Ce chiffre est également communiqué dans les comptes rendus de la commission scolaire, à la caisse des écoles...

M. le Maire : M. Caillaud.

M. Caillaud : Je me suis livré mais très rapidement, à une analyse sur la situation financière à Osny, sur la période 2008-2012. Selon mes compétences de gestionnaire, j'ai essayé de ne pas apprendre la gestion dans les livres d'histoire ou à l'école des socialistes.

Alors pour la partie contexte économique, la population Osnysoise est en constante progression : le nombre d'habitants a progressé de près de 14% en 10 ans, alors qu'il augmentait de 9% à l'échelle nationale, traduisant le dynamisme et l'attractivité de la commune. Osny qui dispose d'atouts considérables, notamment la jeunesse de sa population : 43% ont moins de 30 ans contre 37% à l'échelle nationale.

Rapidement sur les dépenses de fonctionnement : les dépenses de fonctionnement de la commune ont atteint en 2012 19,1M€, signe d'une maîtrise certaine des dépenses publiques locales puisque leur progression n'a été que de 1,8% en 2012. Les charges de gestion courante et charges à caractère général étaient même en baisse : près de 200k€ ont ainsi été économisés.

Les charges de personnel représentaient 60% des dépenses de fonctionnement, soit dans la moyenne des communes de la même strate à l'échelle nationale.

Le solde d'épargne, j'espère M. Lalmy que vous savez ce que c'est, l'épargne de gestion enregistre un léger recul en 2012, en raison de la baisse des dotations. A 1,9M€, elle représente 9% des recettes de gestion. L'épargne brute, qui mesure l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, atteint 2,2M€ soit 10% des recettes de gestion. Enfin l'épargne nette, c'est-à-dire ce que Osny utilise sur sa section de fonctionnement pour financer ses dépenses d'investissement, atteint 1,7M€ en 2012 soit 5% des recettes de gestion. C'est mieux que la moyenne en Ile-de-France sur les communes de même strate.

Pour la section d'investissement, entre 2008 et 2012, Osny a investi 24M€ soit environ 1500€ par habitant, un niveau flatteur au regard des communes de taille identique, dans un contexte de baisse des dotations perçues par la commune. La moitié environ de ces investissements a été financée par des recettes de la même section, et une partie significative par

l'autofinancement généré par la bonne gestion de la section de fonctionnement.

Pour l'endettement, les investissements réalisés par la commune ayant été largement autofinancés, le recours à l'emprunt a été marginal depuis 2010. L'encours de dette est donc en forte baisse : il atteignait 8,9M€ en 2009 et seulement 7,7M€ en 2012. Le taux d'endettement d'Osny baisse donc significativement pour atteindre 37% des recettes, soit 2 fois moins que les taux d'endettement sur les communes de taille identique dans la région Ile-de-France.

Les conséquences de cette politique sont vertueuses puisque les annuités de la dette, le capital et les intérêts remboursés chaque année, ne consomment que 1.7% des recettes de la commune, deux fois moins que dans les autres communes de même taille, ce qui permet de consolider les niveaux d'épargne de la section de fonctionnement.

Je ne souhaite pas que vous arriviez aux commandes de la ville d'Osny, qui risquerait de subir un matraquage fiscal comme il peut y en avoir un actuellement sur le plan national. Je crois que notre gouvernement actuel est le premier gouvernement à avoir supprimé en partie les congés payés. Bien que cela soit interdit par le code du Travail, certains salariés en souffrance financière nous demandent de financer leurs congés pour pouvoir vivre normalement et décemment.

M. le Maire : Merci M. Caillaud, autre intervention ? M. Segura.

M. Segura : Une intervention parce que j'ai le sentiment parfois quand j'entends certaines de vos interventions, qu'on est dans une république indépendante. Vous parliez par exemple, de taux moyen pour la TH, vous vous glorifiez du taux par rapport aux taux moyens de la ville nouvelle. Mais je pense qu'il faut être complet, la fiscalité locale, ce n'est pas que la taxe d'habitation, c'est aussi la taxe foncière, et ici la comparaison serait-elle à l'avantage de la commune d'Osny ? Vous regardez l'encours de la dette, quand on regarde ce fameux document qu'on a attendu de nos vœux assez longtemps et dont je parlais, à la commission des finances, c'est quand même étonnant que vous n'ayez pas ces chiffres et des chiffres plus précis.

M. Le Maire : Nous n'allons pas à l'aveugle, rassurez-vous.

M. Segura : Oui mais enfin ce chiffre, ces chiffres, vous les aviez à l'époque de la commission des finances, on les a réclamés comme d'autres chiffres, vous deviez les avoir et vous n'avez pas voulu nous les communiquer parce que vous aviez peut-être à craindre la sagacité de certaines de nos questions.

M. le Maire : Nous en sommes au DOB, nous ne sommes pas encore au budget.

M. Segura : Vous pouviez avoir des chiffres bien plus précis pour le Débat d'Orientations Budgétaires, la preuve. Alors quand on parle de l'encours de la dette, nous ne sommes pas dans une République autonome, on se compare par rapport à la moyenne nationale de la strate, et quand vous voyez notre encours de la dette effectivement, 496 et 949 € en moyenne pour les villes de la même strate, cela veut bien dire que nous n'investissons pas assez.

M. le Maire : Ils arrivent les investissements M. Segura.

M. Pinquet : Oui je reviens sur les taux, cher collègue. Vous parlez du foncier : je voudrais également rappeler que lorsque nous avons augmenté la TH, vous nous avez fait, vous, l'opposition, le reproche de son

augmentation parce qu'elle touchait tout le monde, alors là qu'est-ce qu'il faut faire, il faut taxer aussi le foncier bâti ? Question, à débattre.

M. le Maire : D'autres interventions ? Je vous remercie. Je vous donne rendez-vous pour le prochain conseil municipal du 12 février où nous parlerons du budget primitif 2014.

La séance est levée à 22h10.

Fait à Osny, le 19 mai 2014

Le Maire,



Jean-Michel LEVESQUE